

**Province de Québec
Municipalité de Chartierville**

Lundi 7 mars 2016

1. Ouverture de la séance :

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Vanessa Faucher, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière adjointe Pamela Blais est aussi présente.

16-2657

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Claude Sévigny, appuyé par Simon Lafrenière d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté:

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux du 8 février 2016.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :

- *Vente pour taxes 2016*
- *Mise en candidature pour deux postes de conseillers*
- *Résolution : Contrée du massif et projets (pacte rural et FDT)*
- *Adoption rapport annuel 2015 (schéma couverture de risques en sécurité incendie)*

8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

16-2658

3. Adoption du procès-verbal du 8 février 2016:

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny d'adopter le procès-verbal mentionné en titre, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

16-2659

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Louis Désy, appuyée par Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 28 février 2016, pour un total des dépenses d'une somme de 144 587,84 \$ et un total des revenus d'une somme de 36 202,42 \$.

5. Rapport du Maire :

Le Maire M Denis Dion souhaite remercier la population d'avoir voté pour lui aux élections et d'en avoir fait leur nouveau maire.

Il informe également, que le comité qui s'occupe du festival Musique aux Sommets tiendra une assemblée publique pour informer la population du déroulement du festival et probablement présenter leurs commanditaires. La date de cette rencontre n'est pas encore fixée, mais devrait se faire d'ici avril.

M Dion nous rapporte aussi, l'achat du nouveau camion incendie et la formation que les pompiers ont reçue sur place afin de bien connaître le bon fonctionnement du nouveau camion.

6. Rapport des comités ad hoc :

Louis nous rappelle l'arrivée du printemps et du coup, le dégel de nos chemins de terre. Il souhaite également pouvoir terminer les travaux qui étaient prévus pour l'année dernière.

Claude Sévigny a de bonnes nouvelles pour le Club de l'Âge d'Or. La demande pour l'amélioration de leur local a été acceptée, soit 3 500,00 \$. Ce montant a été accordé pour l'achat d'une armoire, d'un système de son et le remplacement du plancher pour un plancher de style flottant. Claude s'offre pour aller rencontrer les gens de l'Âge d'Or, car du bénévolat devra également être fait pour le bon fonctionnement du programme, car la subvention accordée cible plutôt les matériaux que la main-d'œuvre. Les personnes responsables de cette subvention devraient entrer en contact prochainement pour donner la date exacte du versement et plus de détails précis sur ce programme.

M Simon Lafrenière annonce qu'il n'y aura pas d'épluchette pour cette année dû au festival Musique aux Sommets. Il a pensé plutôt faire une partie de tire en avril et par le fait même, présenté notre nouveau camion incendie.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

16-2660

- *Vente pour taxes 2016 :*
Attendu que l'article 1022 du Code municipal (L.R.Q.A., chapitre C-27.1) oblige la secrétaire-trésorière, au cours du mois de mars, à préparer une liste de propriétaires endettés envers la municipalité pour non-paiement de taxes ;

Attendu qu'une lettre recommandée a été envoyée aux deux propriétaires en défaut avant de transmettre la liste de vente d'immeubles à la MRC ;

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Vanessa Faucher d'autoriser la secrétaire-trésorière à transmettre le nom de ces propriétaire pour non-paiement de taxes à la MRC du Haut-Saint-François. Il est aussi résolu de nommer M. le maire Denis Dion à titre de représentant de la municipalité lors de cette vente qui se tiendra le jeudi 9 juin 2016. Adopté à l'unanimité.

- *Mise en candidature pour deux postes de conseillers :*
 La secrétaire-trésorière adjointe explique la façon de procéder pour les personnes intéressées à poser leur candidature. Les formulaires sont présentement disponibles au Bureau municipal et ceux-ci doivent être retournés au plus tard le vendredi 25 mars 2016.

16-2661

- *Résolution – Contrée du Massif Mégantic*
Attendu que les projets 2016 de la Contrée du Massif Mégantic (carte touristique et animation perséides) ont un coût total prévu de 24 800\$ (voir annexe 1 du document : la Contrée du Massif Mégantic, le cœur de la réserve de ciel étoilé du 2 février 2016) ;

Attendu que ces deux projets font partie des principaux objectifs du comité de développement de Chartierville ;

Attendu que ces projets sont éligibles aux programmes pacte rural et FDT ;

Attendu que les projets de la Contrée du Massif Mégantic sont en lien avec le plan de développement de Chartierville et qu'ils obtiennent la note de passage dans la grille d'analyse locale ;

Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Chartierville demande à la MRC du Haut-Saint-François de pouvoir utiliser un montant de 1 500 \$ dans son montant disponible Pacte rural et FDT sans aucune mise de fonds pour la municipalité.

16-2662

- *Résolution – Pacte rural 2014-2015 et FDT 2015-2016 :*
Attendu que la municipalité de Chartierville doit engager le montant disponible du pacte rural et du FDT dans des projets concrets, soit un montant de 11 012,64 \$ du pacte rural 2014-2015 et un montant de 19 264,37 \$ du FDT 2015-2016 ;

Attendu que la municipalité désire grandement démontrer une image de marque, favoriser le développement touristique, favoriser la fierté locale, améliorer l'accueil des touristes ;

Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Chartierville dépose les projets suivants :

Nom du projet (FDT)	Mise de fonds de la municipalité	Montant demandé au pacte rural
Bornes recharge	2 912,50 \$	8 737,50 \$
Village allemand	2 000,00 \$	6 000,00 \$
Camping	1 508,96 \$	4 526,87 \$
TOTAL :		19 264,37 \$

Nom du projet (Pacte rural)	Mise de fonds de la municipalité	Montant demandé au pacte rural
Vidéo promotionnel	2 680,36 \$	8 041,06 \$
Contrée de Massif	(voir résolution 16-2661)	1 500,00 \$
Enseignes	490,53 \$	1 471,58 \$
TOTAL :		11 012,64 \$

Adopté à l'unanimité.

16-2663

- *Adoption du rapport annuel 2015 (schéma couverture de risques en sécurité incendie :*

CONSIDÉRANT QUE le rapport de l'année 2015 est complété et prêt à être déposé au ministère de la Sécurité publique selon leurs exigences ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Chartierville accepte le rapport annuel pour l'année 2015 afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François. Adopté à l'unanimité.

8. Période de questions :

9. Affaires nouvelles :

10. Levée de la séance :

16-2664

La séance est levée à 19h35 par Louis Désy sous la résolution 16-2664.

Denis Dion, maire

Paméla Blais, secrétaire-trésorière adjointe